

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

14/01/04

Nombre de membres :

en exercice : 20
présents : 14
votants : 16

Objet : Réflexion sur la nouvelle procédure relative à l'évolution du P.L.U.

L'an deux mille quatorze : le 30 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHEVRY-COSSIGNY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre BAZIER, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 24 janvier 2014..

Présents : M. Pierre BAZIER, Mme Françoise NARCE, M. Alain WOFYSY, M. Jacques DELMAS, Mme Hasna BENVENISTE, M. Jack DEBRAY, M. Gilles ECALARD, M. Franck GHIRARDELLO, M. Frédéric LAMBERT, M. Jacques LEPEU, Mme Marie-Madeleine MAIRE, Mme Nathalie SANTURETTE, M. Roland SARTOR, Mme Anne-Sophie VERBRUGGE,

Absents ayant donné pouvoir : Mme Sylvie LECAPLAIN (pouvoir à M. Franck GHIRARDELLO), Mme Catherine HUET (pouvoir à M. Jacques DELMAS),

Absent : Mme Cécile GAUTIER, M. Michel LE GUILLOU, Mme Catherine SOLDEVILLA, M. Stéphane CONTI

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération de ce jour annulant la délibération du 31 mai 2012 approuvant la modification du Plan Local d'Urbanisme

Considérant qu'il convient de pouvoir étudier les modalités réglementaires d'intégration de la Z.A.C. Des Nouveaux Horizons dans le P.L.U.,

Considérant que depuis mai 2012, les procédures des documents d'urbanisme ont évolué,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Article unique : d'autoriser le Maire à engager la réflexion sur l'évolution du P.L.U. afin de mettre en place les dispositions réglementaires qui permettront les constructions et aménagements prévus par la ZAC des Nouveaux Horizons.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire.

Reçu en Préfecture

le : - 6 FEV. 2014

Publié-le : - 6 FEV. 2014

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre des signatures

Pour copie conforme,

En Mairie, le 31 janvier 2014

